


## Message de la rédactrice en chef



## Le mot des experts.....

### Portefeuille de placement : le temps qui passe

Comment **gérer vos placements** à l'approche et au cours de votre retraite afin qu'ils vous rapportent le genre de revenu souhaité pendant votre retraite? Lisez l'article de Malcolm Fletcher. 

Si vous abordez la retraite **seul(e)**, quelles mesures spéciales devriez-vous prendre? L'article de Sarah Bercier sur la retraite « en solo » couvre justement certaines des questions clés. Même si vous ne l'êtes pas maintenant, vous devriez quand même examiner certaines de ces questions, au cas où vous vous retrouveriez seul(e) pendant votre retraite.

Nancy Conroy  
rédactrice en chef

Si vous n'êtes pas inscrit(e)s au bulletin et désirez l'obtenir dorénavant, veuillez contacter [touchette@rpi-ivr.com](mailto:touchette@rpi-ivr.com).

Pour qu'un portefeuille de placement soit bien conçu, il faut qu'il se base sur l'horizon temporel de l'investisseur. Dans les années 1960, la plupart des travailleurs prenaient leur retraite à 65 ans et ils mouraient quelques années plus tard. Avec un horizon temporel si court pour investir, les placements à durée garantie (de type certificat de placement garanti ou CPG) convenaient tout à fait à ce genre de personnes, dans la mesure où leur espérance de vie relativement courte signifiait qu'elles risquaient rarement d'épuiser leur capital pendant leur retraite.

Passons maintenant au nouveau millénaire, où la plupart des travailleurs envisagent de prendre leur retraite avant 65 ans. Qui plus est, l'espérance de vie des deux sexes a augmenté au cours des 40 dernières années et cette tendance devrait se maintenir. Une personne qui part à la retraite à 65 ans devrait opter pour une stratégie de placement valable pour au moins 20 ans, si ce n'est plus, si l'on considère qu'il est impossible de s'arranger pour dépenser son dernier sou la veille de sa mort!

Effectivement, nous estimons que, parmi les lecteurs et lectrices de cet article, nombreux sont ceux qui veulent prendre leur retraite dans la cinquantaine, ce qui leur donnerait un horizon temporel d'au moins 25 ans pour leurs placements. Cela étant, il est toujours aussi important de conserver un portefeuille bien diversifié pendant

la retraite – un portefeuille qui s'étend sur plusieurs classes d'actifs clés, notamment CPG + obligations d'État + obligations de sociétés + actions de petites et de grandes entreprises canadiennes + actions d'entreprises étrangères de petites et de grandes tailles.

Il est normal que bien des investisseurs deviennent plus « prudents » avec l'âge et cherchent à éviter les risques. En effet, bien des personnes ont peur des rendements négatifs et ce, bien plus que lorsqu'elles étaient plus jeunes, car elles se demandent peut-être si elles vivront suffisamment longtemps pour assister à la reprise des marchés! N'hésitez pas à suivre vos sentiments lorsque vous choisissez la combinaison d'actif optimale pour votre portefeuille de retraite. Toutefois, n'oubliez pas que votre petit coussin de placements devra durer pendant deux ou trois décennies – voire plus (pensez à cet oncle et à cette tante nonagénaires qui font toujours du jardinage!). Par conséquent, ne soyez pas trop « prudents » et ne placez pas trop d'argent dans des CPG et des obligations « exempts de risque » (dont le taux de rendement actuel n'est que de 2 à 5 %). Un portefeuille dûment diversifié doit rapporter un taux de rendement plus élevé à long terme, ce qui réduit le risque d'épuiser votre capital trop rapidement. Une étude réalisée récemment aux États-Unis démontre qu'un retraité qui prélève seulement 5 % (pourcentage modeste) par an risque fortement d'épuiser son capital s'il a moins de 60 % d'exposition à des actions. *...suite à la page 4*



## La boîte aux questions : Serez vous seul(e) pendant la retraite?

### Les statistiques

Saviez-vous que 43 %\* des personnes âgées au Canada (65 ans et plus) sont seules? Certaines le sont par choix, d'autres en vertu des circonstances. Environ 5 % des personnes âgées n'ont jamais été mariées, 8 % sont séparées ou divorcées et 30 % - une part importante! – sont en veuvage. Qui plus est, environ deux tiers des personnes âgées qui vivent seules au Canada ont choisi de vivre seules.

Il existe une différence entre les sexes : tandis que 43 % des femmes sont veuves et que 38 % vivent seules, seulement 12 % des hommes sont veufs et 16 % vivent seuls. Soixante-quatorze pour cent des hommes sont mariés, par opposition à 44 % des femmes. Toutefois, les statistiques sur les personnes qui ne se sont jamais mariées, qui sont séparées ou qui ont divorcé sont quasiment les mêmes pour les hommes et les femmes.

### Les enjeux

Quand on est seul(e) pendant sa retraite, on est confronté à plusieurs problèmes : il faut s'adapter à cette solitude, il faut reconnaître ses désirs en matière de relations et d'intimité, il faut faire face au deuil et à la perte d'un être cher après un décès ou un divorce et il faut vivre seul(e).

Ceux et celles qui ont toujours été seuls sont dotés des meilleures stratégies pour maintenir de saines relations et pour être actifs sans partenaire. Pendant leur retraite, ces personnes devront sûrement mettre ces stratégies à profit plus souvent qu'avant, dans la mesure où leur réseau social de base (notamment le contact quotidien qu'elles avaient avec leurs collègues de travail) disparaît avec la retraite. Elles ont toutefois l'avantage de ne pas devoir négocier leurs projets de retraite avec qui que ce soit, mais elles devront puiser dans différentes relations pour répondre à leurs besoins sociaux pendant la retraite.

Près de la moitié des Canadiens divorceront au cours de leur vie. Seulement 8 % des gens se séparent ou divorcent à l'âge de 65 ans ou plus, ce qui confirme le fait que le désir d'avoir une relation est aussi réel dans cette tranche

d'âge qu'il l'est chez les jeunes. En réalité, les hommes et les femmes divorcés et en veuvage – y compris les septuagénaires et les octogénaires – peuvent languir d'intimité relationnelle et sexuelle comme toute autre personne. La seule différence, c'est qu'ils ou elles en parleront moins aisément!

La solitude est l'un des plus grands obstacles à surmonter pour les personnes veuves. Il est important de pouvoir compter sur la famille et les amis pendant cette période cruciale de perte et de transition. De plus, tout le monde n'est pas adéquatement préparé à faire face à une telle perte dans différents domaines qui requièrent certaines aptitudes, notamment la cuisine, la tenue de la maison et les questions financières. Encore une fois, il est important pour ces personnes de pouvoir compter sur leur réseau de soutien pour recevoir une aide pratique jusqu'à ce qu'elles se soient familiarisées avec ces nouvelles tâches et responsabilités.

### Vivre seul(e)

Comme le montrent les statistiques précédentes, les hommes âgés sont beaucoup moins susceptibles que les femmes âgées de se retrouver seuls ou de vivre seuls. En fait, le nombre de femmes qui vivent seules est quasiment trois fois supérieur à celui des hommes. Premièrement, les femmes sont plus nombreuses, même si leur nombre n'est pas aussi élevé qu'on le pense – parmi les personnes âgées, 56 % sont des femmes et 44 %, des hommes. Deuxièmement, les hommes se remarient. Pour leur part, les femmes sont moins susceptibles de se remarier. Après avoir passé toute une vie à s'occuper des autres, à s'occuper de leur foyer, de leurs enfants et même, parfois, de leurs parents du troisième âge, les femmes sont, pour la première fois de leur vie, libres de s'occuper d'elles-mêmes et de se consacrer à leurs propres intérêts. Par ailleurs, les femmes ont des réseaux de soutien plus importants que les hommes et elles sont ainsi moins dépendantes d'une relation conjugale pour assouvir leurs besoins sociaux. Quand on leur pose la question, les hommes ont tendance à citer leur femme à titre de meilleure amie, tandis que les femmes donneront plus volontiers le nom d'une amie intime. ...*suite à la page 4*

## LA DIVERSIFICATION, LE SECRET POUR ATTÉNUER LA VOLATILITÉ D'UN PORTEFEUILLE

### EXEMPLES TIRÉS DE FONDS MUTUELS CANADIENS

(il s'agit ici de médianes pour les catégories de fonds indiquées, sauf pour l'IPC fourni pour mesurer l'inflation)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>CPG 5 ans</b>	7,7 %	7,3 %	5,9 %	4,8 %	4,5 %	4,9 %	5,5 %	4,1 %	4,0 %	3,2 %
<b>Obligation ordinaire</b>	- 5,7 %	18,4 %	9,8 %	8,1 %	6,8 %	- 2,4 %	9,2 %	5,8 %	6,1 %	5,4 %
<b>Obligation de société</b>	N/D	12,5 %	12,4 %	10,1 %	0,9 %	2,1 %	0,4 %	6,3 %	4,1 %	11,3 %
<b>Actions canadiennes</b>	- 2,4 %	13,4 %	25,8 %	13,9 %	- 0,9 %	20,7 %	7,2 %	- 4,6 %	- 12,0 %	20,5 %
<b>Titres canadiens à faible capitalisation</b>	- 8,3 %	16,5 %	31,9 %	13,0 %	- 10,3 %	17,6 %	1,8 %	- 0,7 %	- 3,0 %	29,6 %
<b>Actions étrangères</b>	2,5 %	10,2 %	14,4 %	12,2 %	16,8 %	26,3 %	- 9,1 %	- 12,6 %	- 20,3 %	12,3 %
<b>IPC</b>	0,2 %	1,8 %	2,2 %	0,7 %	1,0 %	2,6 %	3,2 %	0,7 %	3,9 %	2,0 %

Dans ce tableau, veuillez noter le rendement des différentes classes d'actifs pour un investisseur canadien moyen au cours des dix dernières années. Dans l'ensemble, ce sont les titres canadiens à faible capitalisation et les actions canadiennes qui affichent le meilleur rendement, avec 7,9 % et 7,5 % respectivement. Ensuite, ce sont les obligations de sociétés (6,6 %) et les obligations ordinaires (6 %). À l'autre extrémité, on retrouve les CPG sur 5 ans (5,2 %) et les actions étrangères (4,3 %). Bien entendu, les examens annuels consécutifs révèlent que les différentes catégories ont enregistré des hauts et des bas. Nous avons mis en relief la classe d'actif au rendement le plus élevé pour chaque année. Ce qu'il faut retenir de tout cela, c'est qu'avec

un portefeuille bien diversifié, la personne retraitée pourra surmonter une éventuelle mauvaise passe en cas de chute d'une classe d'actif et amortir le coup grâce à une autre catégorie au rendement plus élevé.

Pour récapituler, lorsque votre horizon temporel de placement est à long terme, il vous faut un portefeuille qui soit bien diversifié et qui comporte des actions à risques modérés!

*Auteur : Malcolm Fletcher, CA, PFA, CMC, conseiller financier chez RocheBanyan, 613.842.4229 ([mfletcher@rochebanyan.ca](mailto:mfletcher@rochebanyan.ca))*



**Prochains  
séminaires  
françaises**

#### **Séminaire de trois jours**

2004: 15-17 septembre 3-5 novembre

2005: 19-21 janvier

#### **Séminaire de deux jours pour les cadres**

2004 : 18 et 19 octobre

2005 : 7 et 8 février

### Pour y arriver

S'il est vrai que la retraite peut être extrêmement plaisante, elle peut aussi être synonyme de grande perte – on perd le contact quotidien avec les ami(e)s au travail, les enfants partent et se forment leur propre vie et domaines d'intérêts, les proches et les amis tombent malades ou disparaissent, on perd un(e) partenaire ou un(e) conjoint(e) et on quitte sa collectivité lorsqu'il faut déménager et s'installer ailleurs. Le bonheur dépend en grande partie de la capacité des gens à faire face à de telles pertes. Voici quelques conseils pour minimiser les effets de ces pertes :

- Entretenez des liens étroits avec votre famille et vos amis – maintenez les échanges par le contact social ou simplement par téléphone, par courriel ou par la poste;
- Bâissez un réseau diversifié d'amis et de proches;
- Prenez un animal de compagnie – les avantages ne

sont plus à prouver!

- Établissez ou entretenez des rapports dans votre voisinage et/ou votre collectivité spirituelle;
- Prenez l'initiative pour vous faire des ami(e)s en ayant des activités sociales;
- Étudiez les possibilités de faire du bénévolat – tendre la main aux autres, ça peut être très thérapeutique;
- Approfondissez vos domaines d'intérêts ou découvrez-en de nouveaux – surtout ceux qui favoriseront le contact et les relations;
- Devenez ou restez physiquement actif ou active;
- Prenez vos repas en compagnie – faites votre épicerie et cuisinez avec d'autres personnes!
- Étudiez les options de logement qui vous exposent à un maximum de contact avec autrui;
- Maintenez une attitude positive; et
- Faites appel à un coach ou à un conseiller pour vous aider à faire face à cette transition et à une perte.

\* Toutes ces statistiques sont tirées du Recensement de 2001, n° de catalogue 97F0004XCB01040. Tous les chiffres ont été arrondis au point de pourcentage le plus proche.



### Revue de ressources

*Comment cesser de vieillir et rester jeune. 1998. Robert Langis.*

Basé sur des informations scientifiques et de nombreux faits, ce livre s'adresse à ceux qui veulent profiter de la vie et rester jeunes le plus longtemps possible.



**Réflexion** est une publication de l'Institut de planification de la retraite. On peut trouver les éditions antérieures sur notre site web.

#### Communiquez avec nous :

Léon L. Touchette, Président  
210 - 5310 chemin Canotek  
Ottawa, ON K1J 9N5  
Téléphone : (613) 749-0009  
Télécopieur : (613) 745-5552  
Courriel : [ltouchette@rpi-ipr.com](mailto:ltouchette@rpi-ipr.com)  
Site web : [www.rpi-ipr.com](http://www.rpi-ipr.com)

Le contenu est la propriété de l'Institut de planification de la retraite, © 2004

#### Séminaires :

Communiquez avec l'Institut de planification de la retraite pour de plus amples renseignements sur ses séminaires.